



La coopération transfrontalière dans le Nord-Pas de Calais

Depuis plus de 20 ans, le Programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen soutient des projets de coopération transfrontalière et vise à effacer les disparités régionales présentes le long de la frontière franco-belge. Il permet ainsi de faire évoluer des rapports de concurrence et de compétition en rapports de cohésion et de coopération. Les synergies créées entre les régions contribuent à la croissance économique et encouragent l'innovation transfrontalière dans le cadre de la politique de cohésion de l'Union européenne.

« Bien sûr, le risque zéro n'existe pas... mais aujourd'hui, les systèmes, les plans d'interventions catastrophes et les modes de fonctionnement permettent d'abolir complètement la frontière franco-belge. »

Christian CHOCQUET

Préfet délégué pour la défense et la sécurité, zone de défense NORD
Opérateur du projet « APPORT »



De 2007 à 2013, **222 opérateurs** du Nord-Pas de Calais se sont mobilisés:

- pour stimuler et renforcer le potentiel de croissance économique et d'innovation transfrontalière ;
- pour renforcer l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail ;
- pour soutenir la recherche dans des filières d'avenir ;
- pour améliorer l'offre et faciliter l'accès aux services transfrontaliers ;
- pour dynamiser la gestion commune du territoire par un développement durable, coordonné et intégré du cadre de vie.

Afin de soutenir les **172 projets** de coopération transfrontalière qui développent des actions dans le Nord-Pas de Calais, **253 millions €, dont près de 118,2 millions € issus de l'Union européenne** - Fonds Européen de Développement Régional - leur ont été alloués.

Découvrir la biodiversité dans des terrils du bassin franco-wallon, reconnus patrimoine mondial de l'UNESCO

Milieus secs, zones herbacées, bois ou zones humides. Tous ces espaces sont présents sur nos terrils franco-wallons. Depuis que l'exploitation minière a cessé, la nature a petit-à-petit repris ses droits. Afin de préserver la biodiversité de ces sites, le projet « APBM » - Agir pour la connaissance, l'évaluation, l'interprétation et la gestion du Patrimoine naturel et culturel du Bassin Minier franco-wallon - a choisi de gérer ces zones de manière à respecter l'environnement.

Désormais, animations et circuits vous permettent de découvrir le passé historique de cette région perçue, à tort, comme aussi « noire » que son charbon.



www.chainedesterrils.eu

Sur les chemins de la Grande Guerre ; d'une histoire partagée à un passé commun

Pendant la Première Guerre mondiale, le front traversait la Flandre occidentale et le Nord-Pas de Calais, puis la Somme et l'Aisne. Cet immense territoire était littéralement coupé en deux, un côté étant occupé par les troupes de l'empire allemand et l'autre par les alliés, ne tenant plus compte de la frontière officielle. Civils et militaires des deux pays ont connu et partagé le même sort.

Aujourd'hui, de très nombreux vestiges de la Première Guerre mondiale sont visibles dans cette grande région et mis en valeur par le projet « Mémoire de la Grande Guerre ».



www.memoire1418.org



Simplifier l'accès aux soins de santé

Dans le cadre des projets « COSANTRAN, RENCOSANTRAN, COSANWALFRAN, COSANVLAAMSFRAN », une collaboration est née entre les différents services de santé situés le long de la frontière franco-belge. Hôpitaux, Sécurité sociale et mutuelles se sont accordés pour offrir des services complémentaires à la population. Des plans d'urgence sont établis uniformément avec l'ensemble des hôpitaux concernés afin d'améliorer la réactivité et la collaboration des équipes de part et d'autre de la frontière. Les procédures administratives sont simplifiées : la population transfrontalière peut se rendre dans un hôpital du pays voisin et se voir faciliter l'accès aux soins. Chaque patient bénéficiera du remboursement auquel il a droit dans son pays de résidence.

www.ofbs.eu



S'accorder sur la gestion durable des espaces naturels

Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut en Belgique et le Parc naturel régional Scarpe-Escaut en France ont développé un projet commun de gestion du territoire pour constituer le « Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut ». Ce projet permet de gérer plus durablement les 450 ha de territoire naturel. Des collaborations se sont initiées, non seulement au niveau structurel des parcs, mais également avec leurs habitants. Un réseau de professionnels peut ainsi informer les citoyens sur la gestion respectueuse de leur environnement et les rendre acteurs d'une démarche écologique.



www.plainesdelescaut.be

Le Parc a été finaliste des RegioStars 2012, concours lancé par la Commission européenne qui met en valeur des projets exemplaires financés par l'Union européenne.